

# Enquête sur les ménages et l'environnement, 2021

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le lundi 18 juillet 2022

---

## Plastiques à usage unique

Les plastiques à usage unique, comme les sacs, les bouteilles et les pailles de plastique, sont des composantes importantes de la pollution. Au début de 2022, le gouvernement du Canada a mis en place une stratégie de réduction des plastiques, qui vise à remplacer les plastiques à usage unique par des substituts plus respectueux de l'environnement comme le papier ou les plastiques biocompostables. Les pailles de plastique figurent sur la liste des produits dont la disponibilité sera réduite. Les résultats de l'Enquête sur les ménages et l'environnement peuvent aider à rendre compte des progrès réalisés dans la réduction des plastiques à usage unique.

### Pailles

En 2021, la proportion des ménages canadiens utilisant des pailles de plastique a légèrement diminué : 1 ménage canadien sur 5 (20 %) comparativement à la proportion observée en 2019 (23 %). Parmi ces ménages, environ la moitié (52 %) ont utilisé une ou deux pailles par semaine en 2021, tandis que 2 ménages sur 5 (39 %) en ont utilisé quatre ou plus par semaine. Les pailles de plastique étaient les plus répandues au Manitoba, où elles ont été utilisées par un peu moins du tiers (29 %) des ménages, et 41 % de ces ménages en utilisaient quatre ou plus par semaine.

### Sacs

En 2021, presque tous les ménages canadiens (97 %) ont déclaré utiliser leurs propres sacs ou contenants lorsqu'ils font leurs achats à l'épicerie. Parmi ces ménages, 51 % utilisaient toujours leurs propres sacs ou contenants, en hausse par rapport à la proportion de 43 % observée en 2019. Les ménages de Terre-Neuve-et-Labrador (89 %), de l'Île-du-Prince-Édouard (88 %) et de la Nouvelle-Écosse (81 %) étaient environ deux fois plus susceptibles de toujours les utiliser par rapport aux ménages de l'Ontario (41 %), du Manitoba (49 %), de la Saskatchewan (39 %), de l'Alberta (41 %) et de la Colombie-Britannique (44 %).

### Bouteilles d'eau réutilisables

Les bouteilles d'eau réutilisables offrent une solution de rechange à l'achat de bouteilles d'eau à usage unique. Elles se présentent dans une variété de formes, de tailles et de matériaux, ce qui permet à l'utilisateur d'avoir de l'eau sur lui partout où il va. En 2021, 9 ménages canadiens sur 10 comptaient au moins un membre qui utilisait sa propre bouteille d'eau, et 85 % de ces ménages le faisaient toujours ou souvent.

Les ménages de Lethbridge (97 %) étaient ceux qui utilisaient le plus de bouteilles d'eau réutilisables parmi les régions métropolitaines de recensement au Canada, suivis de ceux de Kingston, du Grand Sudbury et de Thunder Bay (95 % chacune). Les ménages de St. Catharines–Niagara (85 %) et de Peterborough (84 %) fermaient la marche.

### Tasses et gobelets réutilisables

En 2021, 86 % des ménages ont déclaré boire des boissons chaudes à l'extérieur de la maison, comme au travail, à l'école ou durant leurs déplacements; la plupart ont déclaré le faire de manière quotidienne ou hebdomadaire.

L'utilisation d'une tasse ou d'un gobelet réutilisable lors de vos déplacements signifie que vous n'avez pas besoin d'utiliser une tasse jetable lorsque vous buvez votre café ou votre thé du matin (ou toute boisson chaude). Parmi les ménages comptant au moins un membre qui buvait des boissons chaudes à l'extérieur de la maison, la plupart (79 %) utilisaient une tasse ou un gobelet réutilisable plutôt qu'une tasse jetable lorsque c'était possible; près de la



moitié (46 %) de ces ménages ont déclaré le faire toujours ou souvent. Alors que les ménages du Québec étaient les moins susceptibles de compter un ou plusieurs membres qui buvaient des boissons chaudes à l'extérieur de la maison, ils étaient les plus susceptibles d'avoir toujours ou souvent utilisé leur propre tasse ou gobelet (52 %).

## Déchets électroniques

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, [les ménages canadiens passent plus de temps devant un écran](#) à utiliser Internet pour rester en contact avec leur famille et leurs amis, à accéder à des divertissements, à acheter de la nourriture et des biens, à accéder aux services gouvernementaux et à faire du télétravail. Pour appuyer ce virage en ligne, [les Canadiens dépensent plus d'argent pour les produits technologiques](#), notamment les ordinateurs, les ordinateurs portatifs et les tablettes.

Lorsque ces appareils électroniques domestiques ne sont plus nécessaires, ils posent un problème particulier aux ménages quand vient le temps de s'en départir. Les matériaux que les appareils électroniques contiennent ne doivent pas être éliminés dans le flux de déchets traditionnels (comme un site d'enfouissement ou un incinérateur) et doivent plutôt être traités comme une forme de déchets dangereux et éliminés au moyen d'un programme spécial.

## Moins de ménages disposent de déchets électroniques

En 2021, 38 % des ménages canadiens ont déclaré avoir au moins un type d'appareil électronique dont ils souhaitaient se débarrasser, une proportion en baisse de 5 points de pourcentage par rapport à 2019, et la plupart ont fait appel à un centre de récupération. Les déchets électroniques comprennent les ordinateurs, les imprimantes, les téléphones cellulaires, les téléviseurs, les composantes audiovisuelles, les consoles de jeux électroniques, les téléphones résidentiels et les fours à micro-ondes.

[Une proportion croissante de ménages](#) choisissent de réparer ou de vendre, ou de donner les téléphones cellulaires dont ils souhaitent se débarrasser. En 2021, lorsqu'un téléphone cellulaire a atteint sa fin de service, 6 % des ménages ont réparé ou vendu leur appareil, comparativement à 1 % en 2011, et 12 % l'ont offert gratuitement ou donné, en hausse comparativement à 8 % en 2011.

## Les ordinateurs, les téléphones cellulaires et les téléviseurs figurent parmi les types de déchets électroniques les plus souvent déclarés

En 2021, les ordinateurs, les téléphones cellulaires et les téléviseurs figuraient parmi les types de déchets électroniques les plus souvent déclarés, 15 % des ménages ayant indiqué vouloir se débarrasser d'ordinateurs, 14 %, de téléphones cellulaires et 14 %, de téléviseurs.

### **Objectifs de développement durable**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 années suivantes. Ce plan se fonde sur 17 objectifs précis de développement durable.

L'Enquête sur les ménages et l'environnement est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès relatifs aux objectifs mondiaux de développement durable. Le présent communiqué contribuera à mesurer les objectifs suivants :



### Note aux lecteurs

L'Enquête sur les ménages et l'environnement (EME) vise à obtenir auprès des ménages canadiens des renseignements à propos de leurs activités et de leurs comportements à l'égard de l'environnement. L'enquête porte sur un vaste éventail de sujets, comme la consommation et la conservation d'eau et d'énergie, les produits dangereux utilisés à la maison ainsi que les interactions du ménage avec la nature. Les gouvernements s'appuient sur les données de l'enquête pour orienter les politiques et les programmes, les chercheurs s'en servent pour en savoir davantage sur les Canadiens, et les personnes les utilisent pour voir comment elles se comparent à celles résidant ailleurs au pays.

L'EME de 2021 a été menée auprès d'environ 38 000 ménages.

La population cible de l'EME de 2021 se composait des ménages au Canada, sauf les ménages situés au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, les ménages situés dans des réserves et autres peuplements autochtones des provinces ainsi que les ménages situés dans les bases des Forces canadiennes. Les établissements et les ménages de certaines régions éloignées étaient également exclus de l'enquête.

Réalisée pour la première fois en 1991, l'EME a ensuite été menée en 1994 et en 2006, puis tous les deux ans à compter de 2007. Certaines variables environnementales du premier cycle sont encore mesurées aujourd'hui, mais de nombreux nouveaux thèmes ont été ajoutés au fil des ans.

**Tableaux disponibles : [38-10-0144-01](#) et [38-10-0154-01](#) à [38-10-0156-01](#) .**

**Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [3881](#).**

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).